

DECISION DU PRESIDENT N°24DC11

**MODIFICATION N° 1 DU MARCHE N° 23MPATVX01 - TRAVAUX DE
RENOVATION DES BUREAUX DU SIVALOR
LOT N° 6 : MENUISERIES INTERIEURES**



Le Président du SIVALOR,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°20C27 du Comité Syndical en date du 24 septembre 2020 portant délégation de pouvoir du Comité Syndical au Président afin de « Prendre, selon les dispositions du Code de la Commande Publique et lorsque les crédits correspondants nécessaires sont inscrits au budget, toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs modifications en cours d'exécution. » ;

Préambule

Considérant le marché n° 23MPATVX01 pour la réalisation de travaux de rénovation des bureaux du SIVALOR - lot n° 6 : menuiseries intérieures, pour un montant de 16 631,98 euros HT ; attribué à la société PARAF ;

Considérant que des travaux de pose de plinthes, d'encadrement de baies et d'un bloc porte acoustique prévus initialement dans la consultation n'ont pas été réalisés ;

DECIDE

Article 1er : de conclure la modification en moins-value n° 1 au marché n° 23MPATVX01 (lot n° 6 : menuiseries intérieures), actant d'une diminution des prestations réalisées et du montant initial du marché selon les conditions suivantes :

- Montant initial du marché :	16 631,98€ HT (19 958,38 € TTC)
- Montant de l'avenant :	- 2 536,65 € HT (3 043,98 € TTC)
- % d'écart introduit par l'avenant :	- 15.25 %
- Nouveau montant du marché public :	14 095,33 € HT (16 914,40 €)

Article 2 : La présente décision sera transmise à :

- Madame la Sous-Préfète de l'Ain,
- Monsieur le Receveur de la Trésorerie d'Oyonnax,
- Madame la Directrice Générale des Services du SIVALOR, en charge de son exécution.

Fait à Valserhône, le ...19/04/2024

Le Président,

Serge RONZON



Acte rendu exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le
- publication le

Le Président,
Serge RONZON

Accusé de réception en préfecture
001-257401620-20240424-24DC11-DE
Date de réception préfecture : 24/04/2024